



Dossier de candidature pour l'élection des Majesté.e.s d'Arvor

Sujet: L'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'apprentissage de la danse bretonne



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR

BAUDRY Océane

Cercle celtique Bugale Melrand



Charte d'engagement Election Majestés d'Arvor

Les élu.e.s s'engagent à participer aux différentes manifestations où ils/elles seront conviées pour représenter le Festival d'Arvor, tout au long de l'année.

Les élu.e.s s'engagent à porter la mode vestimentaire dans laquelle elles ont été élues.

Les élu.e.s s'engagent à informer la commission "Elu.e.s d'Arvor" du festival de toutes représentations, au nom du Festival d'Arvor.

Les cavalier.ière.s, s'engagent eux aussi à porter la mode vestimentaire de la même époque que l'élu.e.

La commission "Élu.e.s d'Arvor" accompagnera tout au long de l'année les élu.e.s lors des sorties, qui seront proposées.

Les élu.e.s s'engagent à être présentes lors de l'édition de l'année suivante du Festival d'Arvor.

Maison des associations, 31 rue G Le Bartz 56000 Vannes Siret 910 184 423 00010 Les élu.e.s (et les cavalier.ière.s) s'engagent à adopter un comportement et une attitude à l'image de leurs titres.















J'atteste avoir lu la charte d'engagement à l'élection de la majesté d'Arvor et m'engage à la respecter. Je soussignée, BAUDRY Océane, d'avoir lu et approuvé la charte d'engagement.

Daté et signé

14/07/23

BAUDRY Océane

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce dossier a été une formidable aventure au cours de laquelle plusieurs personnes m'ont apporté leur soutien. Sans leur aide, la tâche aurait été bien plus difficile. C'est alors tout naturellement que je souhaite les remercier.

Tout d'abord, je remercie tous les auteurs qui ont laissé dans leurs écrits une trace du passé.

Ensuite, je voudrais adresser ma profonde gratitude au cercle celtique Bugale Melrand de m'accompagner tout au long du festival.

Un grand merci également à la confédération Kenleur, ainsi qu'au comité des fêtes de Vannes pour la perpétuité de notre tradition.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers mes très chers parents, mon frère, ma sœur et mes amis, pour leur soutien sans faille et l'amour inconditionnel qu'ils me portent, lesquels m'ont empêché bien des fois de baisser les bras.

J'aimerais gratifier les efforts de Geneviève Jouannic dans la confection du tablier, brodé de ses mains.

Merci également à l'association Gabriel Deshayes de m'avoir partagé vos connaissances et permis de me lancer dans un projet qui je l'espère sera à vie.

Je souhaite adresser une mention spéciale à mon cavalier, pour le réconfort qu'il m'a apporté durant toutes ces années.

Pour finir, je souhaite remercier le cercle Armor Argoat de Lorient pour m'avoir fait aimer la danse de mes 6 à 20 ans ainsi que le cercle des Eostiged ar Stangala qui me refont vivre cette passion à toutes les prestations.



TABLE DES MATIÈRES

Partie 2: Présen	tation de la mode vestimentaire portéep6-10
Costume	de marié de Lorient des années 1910
	occasion de porter ce costume
> C	ontexte territoriale
	ontexte historique
	démarche de reconstitution
	ı mode féminine
➤ La	n mode masculine
Partie 3: Présen	tation du sujet choisip11-19
> L' ha	uelle est la différence entre l'inclusion et l'intégration?
Première Charte d' Remercie Sommaire	Pagements



PARTIE 1

Présentation de la candidate et de ses motivations

Océane BAUDRY, j'ai 21 ans et je suis actuellement en 2ème année de formation d'assistante de service social. J'ai fait le choix de me présenter au festival d'arvor avec le cercle Bugale Melrand dans un costume de Lorient.

Bien que ce choix puisse paraître étrange, le costume de Lorient me tient particulièrement à cœur, d'autant plus que je porterai des pièces de costumes héritées de ma famille. J'ai commencé à porter le costume lorientais à mes 6 ans avec le cercle Armor Argoat lors du défilé de la Saint Patrick en 2009. Je suis restée au sein du cercle Armor Argoat jusqu'à août 2022, tout en venant en aide au sein du cercle celtique Bugale Melrand. Voulant découvrir la richesse de la culture bretonne ainsi qu'une autre vision de celle-ci, je suis actuellement danseuse au sein du cercle des eostiged ar stangala Kerfeunteun. Mais ne quittant pas mon rêve qu'un jour je participerai au concours des reines d'Arvor.

Ce concours me tient à cœur, car c'est pour moi une occasion de porter ce vêtement si spécial, mais aussi de le mettre en valeur ainsi que le pays de Lorient lors de cet événement. Mis à part le costume, j'ai un dossier sur lequel je travaille qui dépasse bien plus le concours des reines d'Arvor. Mais qui en réalité devient projet. Je souhaite mettre en avant l'inclusion des personnes en situation d'handicap dans la culture bretonne. Je crois en ce projet qui est réalisable. C'est pour ça que je viens d'intégrer la commission transition de Kenleur et que je participe au concours des majesté.e.s d'Arvor afin d'être porte-parole de ces personnes vulnérables.

Je suis aujourd'hui très heureuse de vous présenter un projet en corrélation entre ma passion pour la danse et ma passion du métier d'ASS. Afin d'en connaître plus sur ce public, j'ai effectué un stage au sein d'un SAVS sensoriel et langage auprès d'un public malentendant, sourd, malvoyant et en cécité. A partir d'octobre j'effectuerai mon stage à l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) accueillant un public atteint de schizophrénie, TDAH...

Apprendre à connaître le public ainsi que les difficultés rencontrées permettra ainsi d'ouvrir la voie à plus de personnes.



PARTIE 2

Présentation de la mode vestimentaire portée

Costumes de mariés traditionnel de Lorient, des années 1910

L'occasion de porter ce costume :

Au début du XXème siècle, pour Lorient et ses environs, les noces étaient l'occasion de revêtir ses plus beaux habits. Les costumes présentés sont des costumes de mariés traditionnels de Lorient, portés dans les années 1910 à l'occasion du mariage¹.

Contexte historique:

Au début du XXème siècle, Lorient économique connaît essor démographique qui lui donne la réputation d'être l'une des plus grandes puissances portuaires de son temps. C'est une ville qui se veut moderne et attrayante de par l'implantation de nouveaux commerces comme par exemple l'ouverture des Nouvelles Galeries le 4 novembre 1905 laissant alors son nom de Bazar Parisien. De son temps, Lorient est une ville commerciale mais peu vivable, beaucoup de personnes venant au centre-ville, logent dans les Faubourg et ne se rendent à la ville que pour voir les grands magasins.

Contexte territorial:

Le pays de Lorient est composé de 29 communes au total. Lorient est reconnu par sa forte activité portuaire lui permettant alors de s'approvisionner en tissus et en bijoux par le biais de la Compagnie des Indes. Une route portuaire de Lyon allant jusqu'à Lorient permet d'expédier les marchandises pour le compte de la compagnie des Indes. On y retrouve du velour de soie, de l'étoffe de soie ainsi que de la dorure fine.



¹ Photographie d'un mariage de Lorient vers 1914:

https://www.facebook.com/photo.php?fbid=688 404683284363&set=pb.100063445123049.-22 07520000.&type=3

La démarche de reconstitution :

Le costume que je vous présente est un mélange de pièces authentiques et de reconstitution. La camisole ainsi que la jupe sont des pièces authentiques héritées de mon arrière-grand-mère et portées lors du mariage de mon arrière-arrière-grand-mère en 1912. Malheureusement, les seules traces du passé familial sont ces deux pièces de costume. Je n'ai pas de photographies. Mon costume est une version adaptée du costume de l'époque en lien avec l'évolution actuelle du textile.

Afin d'être le plus proche possible de ce qui se portait à cette époque, des recherches iconographiques ainsi que bibliographiques ont été menées pour le costume féminin et masculin.

Une fois ces recherches menées, le costume n'attendait que de prendre vie. Concernant le costume de la femme, la grande majorité de mon costume sont des pièces que j'ai accumulées au cours de mes années de pratique de danse au sein du cercle Armor Argoat de Lorient. La pièce manquante étant le tablier, je me suis rapprochée de la brodeuse Geneviève Jouannic afin de le broder. Le costume masculin quant à lui est un don qui à été fait à mon cavalier.

La mode vestimentaire féminine :

Dans les années 1910, les femmes portant le costume de Lorient étaient facilement reconnaissables des autres de part leur coiffe ainsi que la bavette de leur tablier qui contrairement à leurs semblables remontent jusqu'aux épaules.

La reconstitution des dessous que portait la femme lors de son mariage dans les années 1910 a pu être possible grâce aux différentes sources bibliographiques que j'ai croisées. Je porte une culotte fendue ainsi qu'un jupon en coton blanc. J'ai fait le choix de rajouter un dessous de jupe, aussi appelé jupe d'été afin de rajouter du volume à la robe ainsi que de protéger ma jupe de la poussière de la ville.

La camisole de Lorient est en mérinos noir agrémentée par des bandes de velours se trouvant sur les bras mais également dans le dos sous une forme arrondie. En effet, grâce à la révolution industrielle ainsi que le transport des tissus de Lyon jusqu'à Lorient, les femmes de Lorient pouvaient s'approvisionner en velours de soie afin d'en agrémenter leur camisole, jupe et tablier. À cette époque, le boudin pouvait être une pièce rajoutée au costume ou une pièce déjà intégrée à la camisole. Pour ma part, le boudin est déjà intégré à la camisole. Cet élément du costume est placé entre la camisole et la jupe et a 2 fonctions : la première est de permettre le soutien de la jupe et la seconde est une question de beauté. Le boudin permet en effet de donner du volume au costume et les hanches développées étaient à la mode à cette époque. Ainsi, les femmes "trichaient" pour avoir une silhouette fine à hanches volumineuses pour rentrer dans les critères de beauté de la société en ce début du XXème siècle.

La jupe de la femme reste longue et s'arrête au niveau de la cheville. Elle est en mérinos noir et est composée d'une bande de velours d'environ 10 centimètres ainsi que d'une balayeuse. La balayeuse est un tissu rajouté au bas de la jupe afin de permettre, comme son nom l'indique, de balayer le sol. C'est une pièce très importante de la jupe car à cette époque les rues étaient poussiéreuses et il fallait protéger son velours de jupe.

Les costumes du pays de Lorient partagent une des particularités des costumes du pays vannetais. Ils ont tous des tabliers de velours qui, pour la plupart, comportent des motifs floraux peints ou brodés. Le tablier de Lorient, contrairement aux autres tabliers vannetais, est constitué d'une grande bavette qui recouvre les épaules. Il monte jusqu'à la dentelle du col, et est souvent moiré ou alors en indienne, c'est-à-dire brodé de bouquet de fleurs. Une autre spécialité du tablier lorientais est la jointure entre la bavette et le reste du tablier qui est reconnaissable par sa forme en pointe. Lors de la reconstitution du costume j'ai eu un coup de cœur pour le tablier ci-joint². Afin d'être sûre de pouvoir reproduire le motif, je me suis

rapprochée de Geneviève Jouannic qui a brodé beaucoup de tabliers lorientais. Après réflexion, nous nous sommes mises d'accord sur le motif, la couleur du tablier ainsi que sur les fils. Nous avons choisi un velours de coton noir agrémenté de petits bouquets brodés afin qu'il ressemble au mieux aux costumes d'époque tout en prenant en compte les matières d'aujourd'hui.



La coiffe lorientaise dans les années 1910 est composée de 2 parties : le béguin (ou bonnet) et le plateau

(aussi appelé visagière). Ils sont en tulle brodé agrémenté par des bardes dépassant la bordure de la coiffe, correspondant aux restes de l'ancienne coiffe. A cette époque le béguin est composé de deux ailettes qui se lèvent afin de pouvoir positionner le plateau. La coiffe est posée basse et arrive à hauteur d'oreilles. Ce n'est que plus tard, dans les années 1930 que la coiffe de Lorient sera appelée l'aéroplane dû à une pose de coiffe droite. Le col en tulle brodé est assorti à la coiffe. Les manchettes sont en tulle et très évasées.

Afin d'orner sa tenue lors du mariage, la femme portait beaucoup de bijoux, comme une broche souvent portée en haut du tablier et parfois même une broche attachant le col. Elle pouvait également porter un sautoir avec une montre à gousset : on glissait celle-ci dans la petite poche apparente sur la poitrine de la camisole. Les femmes portaient aussi un sautoir (avec ou sans coulisseau) et une paire de dormeuses. Le jour du mariage était l'occasion de porter la livrée en fleurs d'orangers.

Au début du XXème siècle les femmes portent des bottines à lacets et bout rond afin de ne pas dévoiler leurs chevilles. Celles-ci comportent un talon bobine. Les bottines sont

² Photographie récupérée sur l'application Pinterest: https://www.pinterest.fr/pin/65302263327950680/

souvent de couleur noire et, pour celles qui peuvent se le permettre, imitent les bottines richelieu.

La mode vestimentaire masculine :

Au début du XXème siècle l'homme portant le costume lorientais est très reconnaissable des autres car seul au pays de Lorient l'homme a la spécificité de porter la boucle à l'avant du chapeau.

Dans les années 1910, l'homme porte un pantalon droit souvent de couleur noir et uni dont la coupe est copiée sur le modèle de la Marine.

La chemise de l'homme est une chemise à plastron en coton blanc et composée d'un col mao ainsi que d'un faux col cassé rajouté sur la chemise attaché par un bouton au dos, et 2 boutons devant et ornementé avec un nœud papillon noir. La présence des chemises à cols fixes n'est arrivée que dans les années 30.

La chemise de l'homme est amidonnée au niveau du col, du plastron et des manchettes afin de donner plus d'allure à la tenue.

L'homme porte un gilet en mérinos noir avec des bandes de velours noir autour du cou, très fines avant 1920, et plus larges après ; les poches sont également en velours. Le gilet comporte 2 rangées de boutons .

La veste appelée aussi « chupenn » noire est droite, avec une rangée de boutons de chaque côté des manches. Elle comporte également des bandes de velours autour du cou et aux poignets ; les poches sont en velours. Entre 1910 et 1920 on retrouve la veste agrémentée d'un galon de Lorient qui délimite le velours du tissu.

L'homme porte un chapeau à larges bords agrémenté d'un ruban de velours et d'une boucle de chapeau positionnée à l'avant. La boucle est en métal argenté de forme ovale.

Pour les bijoux, l'homme porte uniquement la montre à gousset, accrochée par une chaîne de montre visible sur le gilet. Les hommes portent des bottines noires à bout rond et à lacets.



PARTIE 3

Présentation du sujet choisi

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'apprentissage de la danse bretonne

Une réponse accompagnée pour tous...

Chaque personne doit être accompagnée dans son parcours de vie incluant la santé et le bien-être.

De nos jours, la plupart des personnes ont une vision restrictive du handicap, s'apparentant presque à un cliché, en imaginant automatiquement une personne en fauteuil roulant ou encore avec une canne à la main. Cependant, le champ du handicap regroupe une vaste étendue de troubles, qu'ils soient sensoriels, cognitifs, psychologiques ou bien chroniques. Il est à souligner que 80% des handicaps sont invisibles.

Maladie ou handicap, nous avons tous un regard différent et des représentations différentes. Toute personne à des besoins individuels et communs à la société que ce soit des personnes en situation de handicap, porteuse de maladie ou valide.

Le handicap est défini comme une "limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant." Cette définition met en lumière les enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap qu'elles subissent en société. Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises »

La vision du handicap a beaucoup évolué ces dernières années notamment par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 mettant en avant l'accompagnement des personnes selon leurs besoins et la loi 2005-102 parue au Bulletin Officiel le 11 février 2005 insistant sur l'égalité des chances et le droit des personnes en situation de handicap.

³ Définition Le Robert

Dans le travail social, les besoins individuels des personnes sont primordiaux et doivent être pris en compte. C'est de leurs voix que nous voulons entendre leurs besoins. Le psychologue américain Carl Rogers veut sa théorie centrée sur la personne et non sur un problème, une maladie ou un symptôme particulier. Elle repose sur la conviction que l'homme possède un fort potentiel d'évolution et d'épanouissement inné qui se développe de lui-même pour peu qu'il bénéficie d'un contexte favorable.

La danse bretonne est une danse qui se dit communautaire alors essayons de l'ouvrir à tous. Pour les besoins des personnes en situation de handicap et ainsi leur ouvrir les portes de la danse bretonne il est important de les inclure dans un groupe et non de les intégrer.

Ouelle est la différence entre inclusion et intégration ?

Le concept d'inclusion est lié aux droits humains concernant les personnes en situation de handicap. Le terme inclusion met en lumière la notion de plein droit des personnes. Il n'y a pas de groupes de personnes avec ou sans handicap, et toutes les personnes ont des besoins communs et individuels. L'égalité et la différence ont leur place, et la diversité est la norme.

L'intégration général utilisé est un terme principalement dans le domaine du handicap. Dans le langage courant, cela signifie que des individus "différents" rentrent dans le système dit "normal". L'intégration des personnes ne permet pas de supprimer ce marqueur de





INTÉGRATION

INCLUSION

différence entre le groupe de personnes qui est en situation de handicap et le reste du groupe qui est dit "normal". Pour être à égalité avec le reste du groupe, les personnes en situation de handicap doivent alors modifier leur comportement pour s'adapter et s'inclure dans le groupe.

Ceci est la différence entre inclusion et intégration. L'inclusion met en lumière l'adaptabilité du groupe face aux personnes dites différentes afin qu'elles soient à égalité avec le reste du groupe. Au contraire, l'intégration veut que ce soit les personnes dites différentes qui s'adaptent au groupe afin d'espérer avoir un semblant d'égalité entre tous les membres.

L'apprentissage de la danse bretonne en fonction des différents types de handicaps

Nombreux sont les types de handicaps et aussi nombreuses sont les façons d'amener l'apprentissage de la danse bretonne. Elles peuvent être même plus nombreuses si l'on prend en compte les individualités et les besoins de chacun.

On distingue 5 principaux types de handicaps : moteur, mental, psychique, autistique, et sensoriel. Il est à noter que d'autres types de handicaps existent tels que : la maladie invalidante, le polyhandicap, le plurihandicap, le handicap rare, les troubles cognitifs... La population handicapée est diverse et hétérogène. Le handicap touche aussi bien l'enfant que l'adulte

➤ Le handicap moteur

Un handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles (troubles de la dextérité, paralysie...) pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).

Sous sa forme traditionnelle, la danse bretonne empêche l'inclusion des personnes en situation de handicap moteur. Cependant, bien que celui-ci soit une limite actuelle dans l'apprentissage de la danse bretonne sous sa forme traditionnelle, on peut imaginer réinventer la danse bretonne sous une autre forme afin d'inclure ces personnes. Il est à noter que malgré une limite dans la danse bretonne, la culture bretonne dans sa globalité permet une inclusion des personnes en situation de handicap.

➤ Handicap mental

L'OMS définit le handicap mental, ou déficience intellectuelle, comme « un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence, notamment au niveau des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales ».

La déficience des fonctions mentales et intellectuelles entraîne des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de compréhension et de conceptualisation. La personne aura un niveau de Quotient Intellectuel (QI) très inférieur à la moyenne qui se trouve entre 110 et 120, en dessous de 70. Cela conduit à des problèmes d'expression et de communication.

Par exemple, la trisomie 21 est la forme la plus connue de handicap mental et provient d'une anomalie chromosomique. Elle concerne 50 000 à 60 000 personnes en France (soit 10 à 12% des personnes handicapées mentales françaises) et touche 1 000 nouveaux nés chaque année. La déficience mentale de la personne entraîne la nécessité de disposer d'un accompagnement et d'un soutien adapté à ses besoins et à son degré de handicap dans un environnement non anxiogène (calme, apaisant, aéré...).

Afin de pouvoir inclure ces personnes dans l'apprentissage de la danse bretonne, il est important de prendre en considération leurs problèmes d'expression et de communication. Un cadre calme et d'écoute est important à mettre en place, afin de ne pas les frustrer. Afin de communiquer avec eux il est très important de les écouter ainsi que de reformuler leurs paroles afin de comprendre quels sont les mots à employer afin d'avoir une meilleure communication et compréhension.

➤ Handicap psychique

Le handicap psychique se distingue du handicap mental de la façon suivante : le handicap psychique, secondaire à la maladie psychique, reste de cause inconnue à ce jour (alors que le handicap mental a des causes identifiables). Les capacités intellectuelles sont indemnes et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. La prise de médicaments est souvent indispensable, associée à des techniques de soins visant à pallier, voire à réadapter, les capacités à penser et à décider. Le handicap

psychique est la conséquence de diverses maladies : la schizophrénie, le trouble bipolaire, les troubles graves de la personnalité, troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs).

Le handicap psychique peut se caractériser par la difficulté à concentrer son attention, son angoisse, ses pensées obsessionnelles. Il peut par exemple empêcher la personne d'accomplir une tâche, d'effectuer un travail alors même qu'il aurait les compétences requises. Les personnes en situation de handicap psychique ont généralement besoin de ne pas être bousculées, ni pressées. Elles ont besoin d'être rassurées, entendues et prises en compte.

Afin de permettre l'apprentissage de la danse bretonne, le suivi devra être plus conséquent pour ces personnes car la prise de traitement entraîne beaucoup plus de fatigue. Il est donc important, avant une séance, de prendre connaissance de la fatigue, de l'envie ainsi que de la prise de traitement de la personne. La formation des encadrants est obligatoire car ce genre de handicap est bien différent des autres. Les personnes atteintes d'un handicap psychique ont tendance à arrêter leurs traitements lorsqu'il se sentent mieux car ils pensent être guéris. Cependant la guérison n'est pas possible et la non prise de médicament entraîne une rechute dans des névroses psychiques.

> Les troubles du spectre autistique

Les TSA sont très divers, ils sont le plus souvent caractérisés par une hypersensibilité et une incapacité intellectuelle et physique à effectuer et à gérer des tâches du quotidien et plus souvent sociales. Cette hypersensibilité entraîne le plus souvent des *shutdown* (débranchement total de la fonction communicative et opérationnel du cerveau) et des *meltdown* (autrefois confondu avec des crises d'angoisses ou des crises de paniques, le plus souvent décrit comme une attaque direct du cerveau sur son sujet, visible de l'extérieure par des pleurs, des cris et de difficultés à communiquer et se mouvoir). Souvent liés à d'autres troubles comme les TDAH, les dysphories du rejet, le trouble de l'opposition, les troubles dys- et les difficultés liées au haut potentiel intellectuel. La recherche évolue beaucoup ces dernières années rendant obsolètes même les travaux très récents.

Il y a autant de TSA différents que de personnes touchées, chacunes se positionnent sur plusieurs axes allant de non masqué (autrefois appelé autisme lourd) à hautement masqué (autrefois désigné comme autisme Asperguer); de mutique à fortement expressif ... Le diagnostic des personnes atteintes de TSA est souvent très tardif, dans les cas minoritaires où il existe. Il est également complexe de gérer avec sa famille au quotidien, les TSA étant souvent héréditaire.

Les personnes atteintes de troubles du spectre autistique sont souvent les mieux placés pour parler de leur autisme à eux et pour guider leur entourage à la gestion de situation inhabituelle pour un neurotypique. Il est donc important d'être à l'écoute et de croire en ces personnes afin de les aider dans les difficultés de communication et dans la gestion de la vie quotidienne.

Ce qui est important dans l'approche de la danse bretonne avec des personnes atteintes de TSA est de ne pas forcer la personne à faire quelque chose qu'il ne souhaite pas faire, de ritualiser au mieux les répétitions, d'éviter les imprévus du plus que possible, être à l'écoute du verbal et non verbal de la personne, marquer de l'organisation dans la journée ou dans le cours et s'y tenir, ne pas faire de contact oculaire et physique inattendu.

> Handicap sensoriel

Le handicap sensoriel fait référence aux difficultés liées aux déficiences des organes sensoriels et du système perceptif. Le public concerné sont les personnes atteintes de malvoyance, aveugle, malentendant et sourd. Ce genre de handicap peut être présent dès la naissance ou acquis durant la vie de la personne. Les aides techniques, même très perfectionnées, ne font pas disparaître le handicap. Plus de 4 millions de personnes sont atteintes de handicap auditif en France, dont près de 300 000 sont malentendantes profondes à sourdes. Les causes de la malvoyance peuvent être des maladies comme la cataracte (opacification d'une lentille interne) ou le glaucome (touchant le nerf optique), ou héréditaires. On estime le nombre de malvoyants en France à 1,7 millions, dont plus de 300 000 malvoyants profonds à aveugles.

Les difficultés courantes varient d'une personne à l'autre en fonction de la situation. Néanmoins, 3 difficultés principales sont recensées: la communication, se repérer dans l'espace ainsi que l'orientation.

Les personnes en situation de handicap sensoriel, nécessitent des besoins spécifiques dans l'apprentissage de la danse bretonne. La surdité nécessite de doubler toute information sonore par de l'information visuelle (LSF *(langues des signes française)*, lecture labiale,...). Tandis que la cécité nécessite de doubler l'information visuelle d'une information sonore et/ou tactile.

Conclusion

L'apprentissage de la danse bretonne à des personnes en situation de handicap est complexe mais néanmoins pas irréalisable. Au contraire, les personnes sont demandeuses. Pour cela il faut effectuer des formations concernant les différents styles de handicap et de leurs prises en charge. Il faut également faire preuve d'écoute sur le verbal et non verbal et de communication, tout en prenant en compte la parole de la personne et d'adapter ces exigences en fonction du public. L'important est de croire en eux et en leurs capacités.

Quels seront les bienfaits pour ces personnes ? sortie de l'isolement, travailler sur la mémoire, les repères spatio-temporels, l'orientation, la communication, l'expression de leurs besoins, la pair aidance. La pair aidance est le terme utilisé lorsqu'il y a une entraide entre 2 personnes étant ou ayant vécu plus ou moins la même expérience ou le même handicap.

Afin d'aller encore plus loin dans la réflexion je suis rentrée en contact avec une association du morbihan qui s'appelle Gabriel Deshayes basé sur Auray afin de mettre bénévolement en place une session de danse bretonne pour les travailleurs de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), les UVE (Unité de Vie Extérieure) et les personnes accompagné par le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Il est à noter que ce service accompagne des personnes en situation de handicap sensoriel: malvoyance, cécité, malentendance, surdité, surdi-cécité et troubles sévères du langage. Le projet à commencé en janvier 2023 lors de mon stage d'assistante de service social au sein du SAVS de Gabriel Deshayes. Les personnes accompagnées avaient deux points en commun:

problème de santé liée au manque d'effort physique ainsi qu'une forte présence d'isolement par manque de rencontre.

Ce constat m'a amenée à me questionner sur ce que je pouvais apporter en plus à ces personnes en croisant la passion de la danse ainsi que la passion dans mon travail. Afin d'amener à la réalisation du projet, je suis directement allée voir les personnes concernées pour savoir si le projet les intéressait. La réponse étant oui je me suis alors formée aux différents styles de handicaps, comment mener un projet, sensibilisation à la malvoyance sur réalité virtuelle ainsi que formation à la technique de guide. Afin d'aller au cœur de la démarche, je commencerai en septembre 2023 à me former à la LSF (langue des signes française) ainsi que de passer mon monitorat proposé par Kenleur.

C'est un projet réalisable qui demande du temps et de l'implication mais auquel j'y crois et que les personnes en situation de handicap espèrent voir le jour.

Ouvrons d'autant plus la voie d'accès à la danse bretonne...

BIBLIOGRAPHIE

FURON Olivier, Mémoire en images Vannes, Alan Sutton. Saint-Avertin, 1995

LE LAN Jean-Yves et BRIANT Michel, Mémoire en images Lorient 1900-1939, Alan Sutton

GONIDEC Jean-Pierre, Coiffes et costumes des Bretons. Saint-Thonan, mars 2021

BOELL Denis-Michel et LHUER Victor, Costumes bretons. Ouest france, octobre 2022

GUESDON Yann, Coiffes de Bretagne. Coop breizh, 2014

CRESTON R.Y., Le costume breton. Tchou, 1978

RUMENGOL Yann. *De l'abandon du costume et de la langue bretonne*. Saint-Brieuc, 1903, 14p

LE GARGUET Henri. *La coiffe bretonne; son origine, ses variations et sa prochaine disparition*. Finistère, 1912

BIGOT Maurice. Les coiffes bretonnes; cent modèles différents. Saint-Brieuc. Aubert, 1928

LE REOUR Jobic. Coutumes de mariage dans le Pays de Languidic, 1909, p 227-228

COURCY. Sur les costumes des Bretons. Rennes, 1849, p 42-p 46

PARENTEAU. Les bijoux bretons. La Bretagne artistique, 1880

JANEZ Yann, Repérer les potentialités des personnes, cours, Askoria Lorient

PACAUD Cécile, Politiques en faveur des personnes en situation de handicap, Askoria Lorient